

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Normandie

**Décision n° 19372 du 14 décembre 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du groupement de gendarmerie départementale du Calvados**

NOR : INTJ1828693S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie de Normandie, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Calvados,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 18758 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828616S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} janvier 2019 :

Devi Gilles NIGEND : 137 563 NLS : 5 323 231

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2019 :

Prissette Emmanuel NIGEND : 156 957 NLS : 8 014 785

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2019 :

Babin Stéphan NIGEND : 176 609 NLS : 8 028 804

Guéguen Aurélie NIGEND : 220 212 NLS : 8 083 446

Pourceau Jean-Luc NIGEND : 129 160 NLS : 5 281 378

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2019 :

Pourchasse Guillaume NIGEND : 323 090 NLS : 8 115 843

Viriamu Roxane NIGEND : 352 107 NLS : 8 117 788

Lafarga Gabriel NIGEND : 354 034 NLS : 8 143 769

Thomas Alexandre NIGEND : 245 402 NLS : 8 097 773

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 décembre 2018.

*Le général, commandant adjoint
de la région de gendarmerie de Normandie,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale du Calvados,*
F. AUBANEL